



Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Commerce Louis Darmanté  
Service Intendance  
23 Rue Jean Baptiste Gabarra  
40130 CAPBRETON  
05 58 72 10 38  
[gest.0400004m@ac-bordeaux.fr](mailto:gest.0400004m@ac-bordeaux.fr)

## MARCHÉS PUBLICS - RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

### ARTICLE I

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée passé en application du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les candidats devront présenter des offres détaillées correspondant aux spécifications de chaque lot.

Le marché sera conclu pour la durée de réalisation de chaque prestation.

### ARTICLE II

#### Identification de l'acheteur public :

Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Commerce Louis Darmanté  
23 rue Jean-Baptiste Gabarra - 40130 CAPBRETON

Pouvoir adjudicateur : Sabine CHARBONNIER, Chef d'Etablissement

Responsable du suivi de l'exécution du marché : Nathalie DUHAU, Gestionnaire

Téléphone : 05 58 72 10 38

Courriel : [gest.0400004m@ac-bordeaux.fr](mailto:gest.0400004m@ac-bordeaux.fr)

Contact pour information : [regine.laplace@ac-bordeaux.fr](mailto:regine.laplace@ac-bordeaux.fr)  
[emma.casamento@ac-bordeaux.fr](mailto:emma.casamento@ac-bordeaux.fr)  
Téléphone : 05 58 72 10 38

### ARTICLE III

**TYPE DE MARCHÉ**                      Marché de service - Procédure adaptée

### ARTICLE IV

**OBJET DU MARCHÉ**                      Fourniture de tenues professionnelles pour les élèves

### ARTICLE V

#### **ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ**

Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Commerce Louis Darmanté - 23 rue Jean-Baptiste Gabarra  
40130 CAPBRETON

Responsable : Madame le Provisieur,  
Sabine CHARBONNIER

### ARTICLE VI

#### **CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES**

Voir le descriptif joint au présent règlement.

Le marché est divisé en 2 **lots** . Les candidats peuvent présenter leurs offres pour un ou plusieurs lots.

Chaque lot est présenté séparément avec ses propres caractéristiques.

Les prix sont donnés en euros TTC.

Les offres sont présentées en français.

## **ARTICLE VII**

### **DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES**

Ce délai est fixé à 60 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres et renseigné à l'article VIII

## **ARTICLE VIII**

### **DATE DE REMISE DES OFFRES**

Les propositions seront remises par le biais de la plateforme AJI au plus tard le :

**28 mai 2021 inclus à 18h**

Des informations complémentaires peuvent être demandées dès la publication des offres et jusqu'au 27 mai 2021.

Parallèlement au dépôt des offres sur la plateforme AJI, les entreprises répondant à cette offre sont invitées à transmettre, par voie postale, au Lycée un échantillon de tenue correspondant aux produits proposés. Cette transmission, non obligatoire, sera particulièrement appréciée lors de l'examen des offres reçues.

## **ARTICLE IX**

### **CHOIX DE L'OFFRE**

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Références du Fournisseur	<b>15%</b>
Qualité des tenues proposées et style	<b>20%</b>
Qualité des prestations associées (en conformité avec le descriptif)	<b>20%</b>
Prix	<b>45%</b>

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à la négociation avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes et conformes. Elle pourra porter sur le prix, la quantité, une caractéristique technique. Chaque candidat retenu sera prévenu et invité à présenter une nouvelle offre.

## **ARTICLE X**

### **EFFECTIFS : MODIFICATION ET ANNULATION**

1- Modifications des caractéristiques :

Les modifications à la baisse ou à la hausse des caractéristiques déclarées sont possibles au moment de la signature du marché.

2- Annulation :

L'annulation d'un lot du marché peut intervenir suite à un évènement extérieur (catastrophe naturelle, épidémie, décisions des autorités,...) sans pénalités ni frais pour le lycée de CAPBRETON.

## **ARTICLE XI**

### **MODE DE RÈGLEMENT**

Les factures seront établies en un original mis à disposition via CHORUS PRO portant, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Nom et adresse du fournisseur
- Date et numéro du bon de commande
- RIB complet (IBAN, BIC)

Les paiements s'effectueront en euros par virement bancaire.

## ARTICLE XII

### RÈGLEMENT DES LITIGES

Les parties se tiennent mutuellement informées des éventuelles difficultés qui pourraient naître de l'exécution du présent marché et s'efforcent de trouver des solutions amiables.

Une fois toutes les voies amiables épuisées, le règlement de tout litige portant sur l'interprétation et/ou l'exécution du présent marché relève de la compétence du tribunal administratif compétent.

CACHET ET SIGNATURE DU CANDIDAT

LYCÉE DES MÉTIERS  
LOUIS DARMANTÉ  
23 rue J.B. Gabarra BP 78  
40130 CAPBRETON  
Tél. 05 58 72 10 38

LE PROVISEUR,



Sabine CHARBONNIER